

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - B2024/003291 - 2010 B 01210 - 528 091 309 - 5IS



Procès-verbal d'assemblée générale

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MAI 2024

L'an 2024 et le 13 mai à 9 heures, l'associé de la société sas 5IS, société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros, réunis au siège social à VALLAURIS dont le n° d'identification est 528091309 , RCS D'ANTIBES , en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Était présent :

La société 5IS INVEST représentée par Monsieur LEPAN STEPHANE, président.

L'actionnaire présent a signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par M. LEPAN STEPHANE, président de l'associé unique 5IS INVEST.

Le Président constate que l'associé présent ou régulièrement représenté possède 2000 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.

Le président met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du président ;
- l'inventaire ;
- les comptes annuels ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et quitus pour sa gestion
2. Affectation du résultat
3. Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions.
4. questions diverses



Puis, lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 7549 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 1887€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 131 457.19 € euros de la manière suivante :

Bénéfice à affecter : 131 457.19 €

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur : 168 435.37€

Pour former un bénéfice distribuable de 299 892. 56 €

A titre de dividendes : 90 000€ soit 45€ par action

Le solde du report à nouveau est ainsi de 209 892.56€

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.



Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que le mandat de son Président se poursuivra en 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président Stéphane LEPAN et visé par les associés présents à l'assemblée.

Signature

LEPAN STEPHANE.

*certifié conforme
à l'original.*

5IS

3030, Chemin Saint-Bernard
06220 VALLAURIS
Tél. 04 92 96 00 58 - Fax 04 92 96 81 69
SIRET 528 091 309 00013 - APE 8020Z

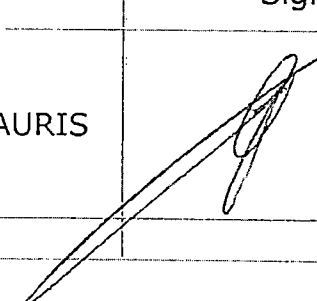
Feuille de présence

Société par actions simplifiée SIS

au capital de 120000 euros

Siège social 3030 chemin saint Bernard - 06220 VALLAURIS

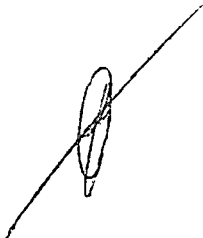
N° d'identification 528091309 , RCS d'ANTIBES

A.G.O. du 13/05/2024				
N°	Nom - Prénom - Domicile	Nombre d'actions	Nom - Prénom - Domicile des mandataires ou représentants légaux	Signatures
1	SIS INVEST	2000	3030 CHEMIN DE SAINT BERNARD-06220 VALLAURIS	
Total		2000		

Les membres du bureau soussignés :

- certifient exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 1 actionnaire est présent ou représenté totalisant 2000 actions ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 2000 voix ;
- constatent qu'aucune action n'est privée du droit de vote.

Le Président



Certifié conforme
à l'original
SIS
3030, Chemin Saint-Bernard
06220 VALLAURIS
Tél. 04 92 96 07 55 FAX 04 92 96 81 69
SIRET 528 091 309 000 93 - APE 8020Z

Désignation de l'entreprise SAS 51S

Durée de l'exercice précédent* 12

Adresse de l'entreprise 3030 chemin Saint Bernard 06220 VALLAURIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 8 0 9 1 3 0 9 0 0 0 1 3

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2023

						Exercice N clos le, 31/12/2023			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	1 600	AC	1 600		
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH	560 291	AI		560 291	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	30 450	AK	30 450		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	90 262	AS	28 879	61 382	
		Autres immobilisations corporelles		AT	22 017	AU	11 628	10 388	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	1 193	BI		1 193	
TOTAL (II)				BJ	705 814	BK	72 558	633 255	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	35 564	BU		35 564	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	81 661	BY	40 783	40 878	
		Autres créances (3)		BZ	49 273	CA		49 273	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	303 727	CE		303 727	
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	370 527	CG		370 527		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	20 777	CI		20 777		
	TOTAL (III)		CJ	861 531	CK	40 783	820 748		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	1 567 345	IA	113 341	1 454 003	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A)
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS 5IS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)			DA	120 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	635 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	12 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	168 435	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	131 457	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 066 892	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	4 681	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	4 681	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 341	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	88 368	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	141 542	
	Dettes fiscales et sociales			DY	93 546	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	17 320	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	40 311	
	TOTAL (IV)			EC	382 430	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 454 003		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	382 430
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 341	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 5iS

Tél 04 92 96 00 55 - Fax 04 92 96 81 69
Compte 528 081 308 00015 - APE 8020ZNéant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1 600	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	590 741	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	41 008	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 873	KW		KX	49 253	
		Matériel de transport *				KY	3 464	KZ		LA	5 221	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 283	LC		LD	1 373	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	59 631	LO		LP	55 848	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 193	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	1 193	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	653 165	0H		0J	55 848	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		C0	1 600	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV	590 741	IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		NB	MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH	MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	90 262	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM	7 095	MN	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	3 199	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	14 657	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III					IY		NG	3 199	NH	112 280	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		N7	0W
		Autres participations					I0		0X		0Y	0Z
Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 193	2F	2G		
TOTAL IV					I3		NJ	1 193	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	3 199	0L	705 814	0N

Formulaire obligatoire (article 53 A.
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SIS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	1 600	EL		EM		EN	1 600
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	30 450	PF		PG		PH	30 450
TOTAL I		RK	32 050	RM		RN		RO	32 050
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 078	QA	20 801	QB		QC	28 879
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	350	QE	272	QF		QG	623
	Matériel de transport	QH	587	QI	520	QJ	992	QK	115
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 495	QM	1 393	QN		QO	10 889
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	18 512	QV	22 988	QW	992	QX	40 508
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	50 562	ØP	22 988	ØQ	992	ØR	72 558

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Certifié conforme à
DGFIP N° 2056 2023
51S
l'original

3030, Chemin Saint-Bernard

06240 VALLAURIS

Tél. 04 92 96 00 55 - Fax. 04 92 96 81 69
SIRET 528 091 309 00013 - APE 8020ZNéant ☐ *

Désignation de l'entreprise SAS 51S

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
--	--

[illegible]